



TRAVAUX COURS DE VINCENNES

La Ville de Paris se transforme pour un partage plus équilibré de l'espace public et une meilleure qualité de l'air et de l'environnement. La Ville de Paris réalise les travaux de pérennisation des aménagements cyclables provisoires actuellement en place avenue du Trône et cours de Vincennes.

Quoi ?

Pérennisation des aménagements cyclables provisoires de la contre-allée du cours de Vincennes

Où ?

Contre-allée Sud du cours de Vincennes, entre l'avenue du Dr Arnold Netter et le boulevard de Picpus, Paris 12^e arrondissement

Quand ?

Du 9 mai au 16 juin 2023

Comment ?

- ⚠ Nous réalisons une vélorue. C'est un aménagement qui a pour but d'apaiser le quartier et de limiter la pollution. Les véhicules motorisés sont invités à y circuler à la même allure que les vélos.
- ⚠ Nous élargissons et sécurisons les passages piétons, avec une traversée facilitée vers le marché.
- ⚠ Nous réalisons un aménagement plus sécurisé pour les cyclistes et créons des places de stationnement.

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
MISSION VÉLO

MAÎTRE D'ŒUVRE

SETEC / ATELIER NOUS / SOLCY

ENTREPRISES

COLAS / AXIMUM / TERIDEAL

CE PROJET A ÉTÉ FINANÇÉ AVEC L'AIDE DE :



Plus d'infos
sur chantiers.paris.fr
et au 3975* *SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER